

MAIRIE DE LA PLAINE SUR MER
CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS



INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

**COMPTE RENDU
DU 29 SEPTEMBRE 2017**

Présidents de séance :

M. le Maire, Michel BAHUAUD

Conseillers municipaux membres de la commission

Présents :

Mmes Danièle VINCENT, Adjointe aux affaires scolaires,
Mme Maryse MOINEREAU, Mrs Daniel BENARD, Jean-Pierre GUIHEUX

Excusée : Mme Germaine LEBRUN

Mr le Maire, Michel BAHUAUD, ouvre la séance à 18h30

✚ Discours de bienvenue de Mr le Maire à l'attention des nouveaux élus du Conseil Municipal des Enfants :

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue et félicite, au nom du conseil municipal adulte, les nouveaux élus du Conseil Municipal des Enfants.

Ce conseil est pour la première fois paritaire, 6 filles et 6 garçons.

Monsieur le Maire rappelle qu'il est important de prendre son rôle au sérieux, car les enfants sont investis d'une mission pour représenter les jeunes de la commune. Cette expérience enrichissante d'un an demande du dynamisme, de l'investissement, du respect, de la ponctualité, de l'assiduité et de la persévérance.

Les symboles de la République sont donnés par Elioth (le buste de Marianne et le cadre du Président de la République) et Théo (le drapeau tricolore français).

La devise « Liberté, Egalité et fraternité » est évoquée par Evän.

La Liberté qui autorise l'expression de chacun pour l'épanouissement de tous.

L'Egalité pour tous, afin de profiter, entre autres, des structures publiques telles que l'école, les animations jeunesse, les structures sportives, la médiathèque, l'accueil périscolaire, etc.

La Fraternité, cette valeur républicaine est représentée en ce jour par l'investissement personnel et collectif de chacun des membres du nouveau Conseil Municipal des Enfants dans ce mandat d'un an.

Monsieur le Maire énonce clairement qu'il attend de ce conseil municipal des enfants du

dynamisme, de l'investissement, de l'animation et du courage afin d'exprimer de nouvelles idées. Monsieur Le Maire insiste sur l'importance d'un élu à être à l'écoute de ceux qu'il représente, et même des plus jeunes, car tout le monde a le droit à la parole.

Monsieur le Maire insiste sur l'engagement des jeunes élus aux côtés des élus adultes lors de cérémonies officielles comme entre autre l'armistice du 11 novembre, la cérémonie des vœux à la population.

Monsieur le Maire remercie les élus adultes qui s'occupent du CME pour leur implication et leur motivation. Danièle VINCENT sera l'interlocutrice privilégiée et Karine HALGAND, agent en charge des affaires scolaires, la secrétaire.



🚩 Discours de bienvenue de Madame Danièle VINCENT (adjoite aux affaires scolaires).

Mme Danièle VINCENT reprend les attentes, énoncées préalablement par Mr le Maire, quant aux élus à se rendre disponibles et ponctuels pour les réunions de commission du fait de leur engagement.

Les dates des commissions seront à définir lors de la première réunion en fonction des activités de chacun. Les horaires sont définis comme suit : **16h45 à 18h15**.

Jusqu'à présent elles se déroulaient en alternance entre le mardi et le vendredi soir.

Mme Danièle VINCENT assure de la présence d'une personne en mairie pour accueillir les enfants entre la sortie des classes et le début des réunions.

Les convocations et les compte-rendus seront transmis individuellement par courrier.

Les réunions de commission sont en effet obligatoires, sauf absences justifiées pour lesquelles il est nécessaire de prévenir.

Lors d'une absence justifiée l'enfant élu devra transmettre ses missions à un autre membre de la commission ou directement aux conseillers adultes via email ou dépôt en mairie.

« C'est une marque de politesse et de correction vis-à-vis des autres camarades élus »

Il faudra, en effet, se libérer de ses activités extra scolaires, le jour des réunions de travail.

A la fin de chaque réunion un compte rendu sera rédigé et envoyé à chacun des élus.

Ce compte rendu devra être lu avant de venir à la réunion de commission suivante car il devra y être validé. Le compte rendu indiquera, entre autre, le travail à faire entre chaque réunion de commission.

Parfois, certains jeunes élus auront des missions à préparer pour la prochaine commission, Madame VINCENT attend d'eux qu'ils respectent cet engagement. A chaque mission proposée un « minion » sera inscrit sur le compte rendu.

✚ **Présentations des enfants et de leur projet :**

Ont été élus, par leurs camarades de classe, pour le conseil municipal des enfants, le 25 septembre 2017:



Charlotte BECAND, en classe de CM2, à l'école Notre Dame, dont le projet est de réaliser un arbre à mots



Evân BLARD, en classe de CM1, à l'école René Cerclé, dont le projet est de mettre en place des trampolines volcaniques.



Eva BOULLET, en classe de CM1, à l'école Notre Dame, dont le projet est de proposer des activités intergénérationnelles avec les personnes âgées de la maison de retraite.



Théo CHAUMY, en classe de CM2, à l'école Notre Dame, dont le projet est de rendre accessible les jeux du jardin des Lakas à tous les enfants.



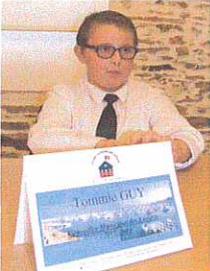
Éléa CHÉNEAU, en classe de CM1, à l'école René Cerclé, dont le projet est de faire découvrir le « Flipy Flux ».



Louis GIRAUDET, en classe de CM2, à l'école René Cerclé, second mandat, dont le projet est d'aménager un terrain de V.T.T



Maëlle GUÉDON, en classe de CM2, à l'école René Cerclé, second mandat, dont le projet est d'aménager un mini-golf et de proposer des stages de secourisme aux enfants des classes CM1 et CM2



Tommie GUY, en classe de CM1, à l'école René Cerclé, dont le projet est d'organiser des après-midis jeux de société



Elioth MARCHAND, en classe de CM1, à l'école Notre Dame, dont le projet est de construire une écluse à poissons.



Jean MOINEREAU, en classe de CM1, à l'école Notre Dame, dont le projet est d'installer une aire de jeux en forme de pêcherie au jardin des Lakas.



Emy MONNIER, en classe de CM2, à l'école Notre Dame, dont le projet est de mettre en place des boîtes aux livres.



Léane NAUD, en classe de CM2, à l'école René Cerclé, second mandat, dont le projet est d'organiser un cinéma de plein air.

Les porte-documents réservés au conseil municipal des enfants dont le logo a été dessiné par le 1^{er} conseil municipal des enfants sont distribués.

Les enfants élus ont l'obligation d'apporter ce porte-documents et le cavalier portant leur nom, à toutes les réunions des commissions.

Contenu du porte-documents :

- 1 bloc note pour noter les missions qu'on s'est engagé à réaliser
- 1 stylo à l'effigie de la Plaine sur Mer.
- 1 guide pratique de la Plaine sur Mer incluant les numéros de téléphone et autres informations importantes sur la commune.
- 1 annonce du concours de dessin pour les vacances de la toussaint.
- 1 plan de la Plaine sur Mer.
- 1 porte-vues

Ce porte-vues sera utilisé pour ranger :

- o La charte d'engagement
- o Les comptes rendus des réunions de commission
- o Tous les documents importants des réunions de commission

Ce porte-vues sera l'outil indispensable pour faire le compte rendu en classe

- 1 Echo Plainais
- 1 Bulletin Municipal (édition annuelle)
- 1 calendrier horaire des marées

Monsieur le Maire clôture, à 19h30, la séance plénière d'installation du conseil municipal des enfants.

Monsieur le Maire, les conseillers municipaux membres de la commission, les élus du conseil municipal des enfants sont invités à poser pour une photo de groupe.

Toute l'assemblée est invitée à partager un verre de l'amitié.

 **COORDONNEES DES ELUS ADULTES**

NOM PRENOM	Adresse et téléphone	Adresse électronique
VINCENT Danièle Adjointe aux Affaires Scolaires	6 route de la Prée 06 31 03 55 64	d-vincent@laplainesurmer.fr
BENARD Daniel 4 ^{ème} adjoint	2 rue de Préfaillies 06 73 72 54 45	d-benard@laplainesurmer.fr
GUIHEUX Jean-Pierre Conseiller Municipal	12 avenue des Grondins 06 70 70 49 96	guiheuxjpyo@wanadoo.fr
MOINEREAU Maryse Conseillère Municipale	79 bd de la Prée 06 78 40 12 55	m.moinereau@gmail.com

 La prochaine réunion aura lieu **le vendredi 13 octobre 2017 de 16h45 à 18h15, salle du conseil municipal.**

La plaine sur Mer, le 2 octobre 2017.

Pour le Maire,
Danièle VINCENT,

